



**Déclaration préalable**  
**Formation Spécialisée Santé Sécurité au Travail**  
**Départemental**  
**17 octobre 2023**

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs membres de la FS-SST 33,

Dans notre dernière déclaration, nous nous offusquons déjà des ravages de l'inclusion systématique, aggravée par l'acte 2 de l'École inclusive, du manque de moyens, source de lourdes conséquences sur la santé des personnels, mais aussi de la destruction du service public d'éducation qui, faute de mettre des moyens dans l'Éducation, au sens noble du terme, devient responsable de dérives fanatiques telles que nos collègues en ont payé les frais au prix de leur vie.

Non, nous n'exagérons rien... Les conséquences sont bien là. Notre fédération pleure des collègues, notre fédération est profondément en colère. Notre fédération accuse.

Elle accuse l'État pour son inaction d'abord concernant la protection de la santé des personnels : toujours plus de cris d'alarme notamment à travers les risques « psycho – sociaux » décrits dans les nombreuses fiches SST, accidents de services, CLM, CLD liés à des conditions de travail toujours plus difficiles et assumées avec un soutien inexistant de la part de la hiérarchie. Hormis des conseils saupoudrés par des conseillers pédagogiques, des psychologues de la MGEN si on a la chance de leur parler 2 ou 3 fois ... ou encore des protocoles très intelligents pour prendre en charge les élèves à besoins éducatifs particuliers, aucune enveloppe budgétaire pour un soutien humain n'est prévue : quid de la médecine du travail ? Prise en charge dérisoire car trop de personnels à suivre pour si peu de médecins. Quid des infirmiers de prévention de la santé au travail ? Même remarque, pas assez pour tout le département. Quid d'un psychologue du travail ? Néant. Quid des structures spécialisées pour les élèves impossibles à accueillir en classe ? Plus la mode, trop cher. Quid du recrutement d'AESH ? Trop cher, que des notifications collectives pour faire un maximum d'économies, sur le dos de qui ?

Notre fédération accuse l'État d'hypocrisie : le ministère estime que les AESH « empêcheraient l'accès à l'autonomie des élèves à besoins particuliers » et que la présence de ces personnels « déstabiliserait » même une classe... Aucune démagogie bien sûr à noyer le poisson en omettant de dire qu'un élève n'étant pas dans le cursus scolaire ordinaire coûte 7 fois plus cher.

En refusant de donner les soins nécessaires à un élève qui en nécessite, en imposant à tous les élèves une scolarité hachée avec les problèmes de remplacement qui s'inscrivent dangereusement dans le temps, en réduisant le recrutement des personnels enseignants, ce qui impose des effectifs de classe beaucoup trop lourds... Ajoutez à cela le mépris de tous les personnels en terme de santé, de conditions salariales, de restrictions des droits individuels... Comment peut-on penser que nos élèves puissent bénéficier d'un enseignement de qualité, avec des enseignants épuisés ? Comment ces élèves pourraient-ils acquérir des savoirs faire et surtout des savoir être pour permettre une bonne intégration dans la société, avec les valeurs qui devraient être celles de chaque citoyen à la fin de sa scolarité : liberté, égalité, fraternité ?

Samuel Paty, il y a 3 ans, Agnès Lassalle en mars dernier, Dominique Bernard vendredi, sans compter les autres blessés graves... Des personnels qui mettent leur vie au service du droit à l'instruction des élèves sauvagement attaqués, tués (et le dernier par un ancien élève) pour avoir été enseignants.

Qui seront les prochaines victimes ?

Qu'est-ce qui a pu amener ces tueurs à un tel fanatisme... Dans le contexte de destruction des services publics, on peut légitimement s'interroger sur les défaillances de ce système éducatif dont le but principal est désormais de faire des économies maximales au lieu de prendre en charge l'instruction et l'éducation de chaque futur citoyen, de manière efficace et bienveillante.

Il est urgent que l'Etat prenne la mesure de sa responsabilité à la fois dans l'Education de la nation, mais aussi dans la protection de ses personnels. Et cette protection ne se limite pas à de beaux discours, à des protocoles de sécurité qui ne rassurent que ceux qui ne sont pas concernés, à la mise en place de patrouilles de police devant les établissements, à la rédaction de fiches SST sans autres fins que d'être lues (j'y reviendrai après), ou encore par la restriction des libertés individuelles, mais ça passera évidemment par des investissements massifs dans les services publics en général, en dans l'Education Nationale en particulier.

Au niveau local, pour noyer le poisson concernant les économies faites sur le dos des personnels au mépris de leur santé, il y a de quoi dire aussi...

Au dernier GT, nous apprenons donc que non seulement personne n'a encore été recruté pour venir en aide à la conseillère de prévention départementale, mais qu'en plus cela se justifie par le fait que ce n'est plus son rôle d'intervenir auprès des IEN et chefs d'établissements.

En effet, auparavant la conseillère de prévention les sollicitait régulièrement pour leur demander d'apporter des réponses qui tarderaient à être apportées aux fiches SST, ou encore pour faire du suivi de dossier et s'assurer que la santé des collègues était bien prise en compte... Non, au lieu de cela, on nous explique que dorénavant la vocation des fiches dématérialisées est la prévention des risques, soit... et que leur traitement sera désormais fait exclusivement au niveau local, sauf cas exceptionnel.

Des arguments imparables pour faire de belles économies en négligeant encore une fois la santé des personnels : l'argument « prévention » au dépend du suivi particulier de chaque situation de souffrance et l'argument fallacieux « baisse de la charge de travail » (malgré l'augmentation des fiches SST à traiter) pour justifier le non-recrutement d'un nouveau personnel. Et voilà, emballé, c'est pesé ! Parfaitement assumé !

Ce dont l'Ecole a besoin, c'est de la création de milliers de postes d'enseignants, d'ATSEM, d'infirmières, de médecins scolaires, d'assistantes sociales, de personnels administratifs, d'enseignants spécialisés, de PsyEN, de CPE, d'équipes de direction au complet, c'est le rétablissement des maîtres d'internat – surveillants d'externats, des AED, des AESH avec un vrai statut et une vraie formation !

La FNEC FP-FO revendique :

- à nouveau et inlassablement, un véritable plan de recrutement pour répondre aux besoins urgents et à la fatigue de tous les agents;
- Le rétablissement des services publics et l'arrêt des fermetures de classes, d'écoles, de collèges et de lycées ;
- l'augmentation des salaires pour tous, a minima à hauteur de l'inflation ;
- le recrutement des personnels sous statut ;
- l'abandon des PIAL et de l'acte 2 de l'école inclusive.

Frédéric Abramson, Cindy Garcia, Christophe Grimaux, Aurélie Lejard et Coralie Mercier, Maureen Pinchaud-Sublett, pour la FNEC FP FO.